

Réforme des retraites :

Une détermination intacte pour obtenir le retrait !

Assemblée nationale, le 12 avril 2023

Chères collègues, Chers collègues,

Le 14 avril, le Conseil constitutionnel rendra sa décision sur la constitutionnalité du projet de « réforme » des retraites et sur la conformité de la proposition de loi demandant l'organisation d'un referendum d'initiative partagée.

Comme l'ont prouvé les onze précédentes journées d'action, cette « réforme » est très majoritairement rejetée par la population. Depuis le mois de janvier, des millions de travailleuses et de travailleurs se sont mis en grève et sont descendus dans la rue pour dire non au report de l'âge de départ à la retraite et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

La journée d'action du 13 avril doit être la plus massive possible pour réaffirmer avec force que nous refusons de cotiser plus longtemps et de partir plus tard à la retraite. Malgré les tentatives de minoration du mouvement, les effets des grèves dans certains secteurs commencent à se faire sentir sur l'économie : ce n'est pas le moment de lâcher !

Répondant à l'appel de l'intersyndicale nationale, les syndicats SPAN-CGT, SNAFAN-FO et Solidaires-AN vous invitent de nouveau à participer à la prochaine journée d'action.

Rendez-vous nombreux
Judi 13 avril à 14 heures
À la place de l'Opéra !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : <http://spancgt.fr> ; <http://fo-v2.assemblee-nationale.fr/>

Contacts SPAN-CGT : cgt@assemblee-nationale.fr ; Solidaires-AN : solidaires@assemblee-nationale.fr ; SNAFAN-FO : fo@assemblee-nationale.fr



Toujours nombreuses et nombreux, déterminé.e.s à gagner le retrait

L'intersyndicale, porteuse de revendications claires : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations, a été reçue hier par la Première ministre. La demande réitérée de retrait de la réforme s'est heurtée à un refus net de l'exécutif.

Pour l'intersyndicale, il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif porté par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. Pourtant, cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier, avec déjà 11 puissantes mobilisations à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mais aussi au travers des actions et des grèves.

Aujourd'hui encore, ce sont près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s. qui se sont mobilisés dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme injustifiée, les régimes de retraite n'étant pas « au bord de la faillite » comme le prétend le gouvernement.

Le contexte est inédit. Dans ce climat de fortes tensions que l'on peut qualifier de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

Cette réforme est perçue, à juste titre, comme brutale et injuste par les travailleurs et travailleuses et la jeunesse qui ont tous et toutes bien compris qu'ils et elles devront travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

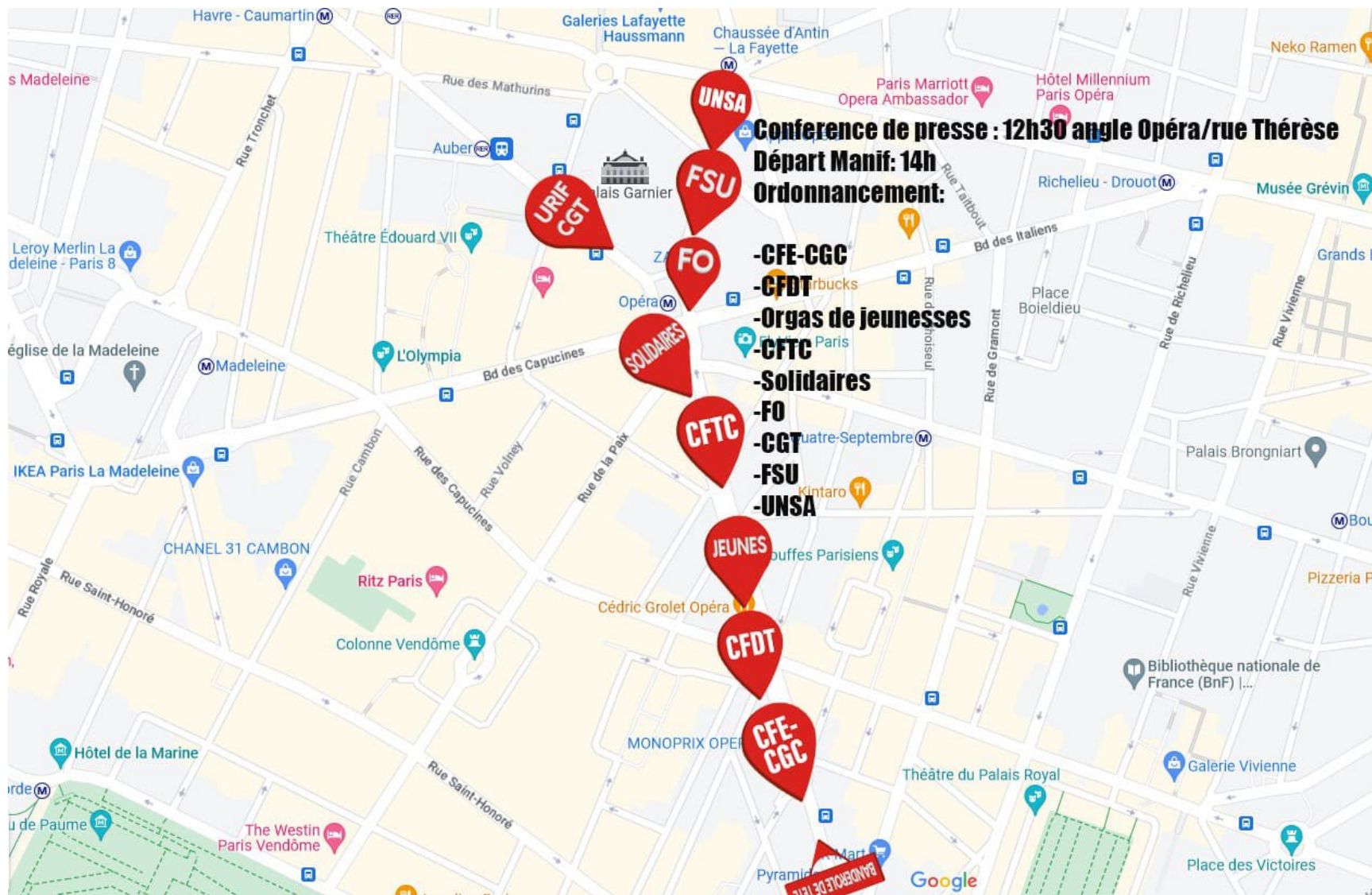
L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution.

L'intersyndicale appelle à une journée de mobilisations et de grève le 13 avril et soutient toutes les actions et initiatives intersyndicales de mobilisations, y compris le 14 avril, pour gagner le retrait de cette réforme.

Elle se réunira à l'issue de la décision du Conseil constitutionnel.

Paris, le 6 avril 2023

Plan du positionnement des organisations syndicales



Départ : Place de l'Opéra, direction place de la Bastille

Ordonnancement du cortège : CFE CGC – CFDT – JEUNES - CFTC - SOLIDAIRES – FO – CGT – FSU – UNSA